

## Rapport du secrétaire-trésorier

### Association canadienne des physiciens et physiciennes

Le Fonds général a connu un bilan négatif au cours de la dernière année, après une croissance substantielle au cours d'une année précédente. En 2018, les dépenses ont excédé les revenus de 69 427 \$ (à la suite d'un déficit de 23 268 \$ en 2017, d'un surplus de 17 052 \$ en 2016 et d'un déficit de 57 093 \$ en 2015). Ces chiffres se comparent à des surplus antérieurs de 61 091 \$ en 2013 et de 23 754 \$ en 2012. La raison du déficit de 69 427 \$ en 2018 vient d'une part de la planification stratégique pour la viabilité future de l'ACP, et d'autre part de pertes sur papier de fin d'année dans le compte d'investissement, comme nous le verrons plus loin.

Les revenus proviennent de diverses sources, mais l'essentiel provient des cotisations des membres et des contributions (247 938 \$, en hausse à partir de 225 734 \$ en 2017) et, dans des années exceptionnelles, du congrès annuel. Le congrès populaire de 2018 à l'Université Dalhousie a généré des revenus de 189 503 \$ (181 263 \$ en 2017 à l'Université Queen's, 231 724 \$ en 2016 à l'Université d'Ottawa et 195 893 \$ en 2015 à l'Université de l'Alberta). Après soustraction des coûts directs (mais sans tenir compte du salaire du personnel de l'ACP), le revenu net a été de 83 178 \$ (comparé à 79 534 \$ en 2017, 104 374 \$ en 2016, 102 274 \$ en 2015, 70 876 \$ en 2014 pour le congrès de l'Université Laurentienne et 116 156 \$ en 2013 pour celui de l'Université de Montréal). Tenant compte du temps consacré au congrès par le personnel de l'ACP (45% du salaire et des avantages sociaux), on obtient - 34 096 \$ en 2018 (comparé à - 30 208 \$ en 2017, - 9 927 \$ en 2016, 208 \$ en 2015, - 27 290 \$ en 2014 et 28 037 \$ en 2013).

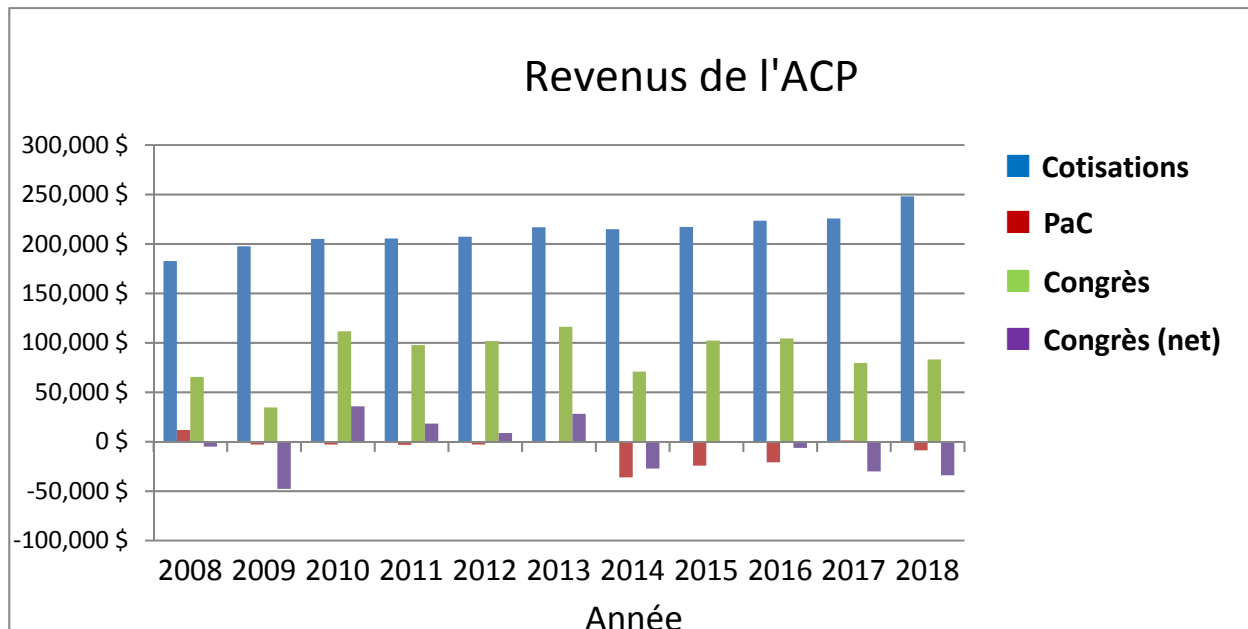
Le revenu de 2018 comprend une perte de 6 407 \$ sur l'investissement. Elle vient d'une baisse substantielle du marché boursier en fin d'année, qui a entraîné une perte sur papier dans nos investissements. Cela se compare avec un gain de capital non réalisé de 10 798 \$ sur l'investissement en 2017, pour un revenu d'investissement total de 24 936 \$ en 2017. Depuis, le marché a repris et nos investissements se situent présentement à une valeur record. Un rapport plus détaillé sur l'investissement sera fourni séparément.

Les revenus d'adhésion (individuelle + départementale + institutionnelle + corporative) se sont élevés à 247 938 \$ (comparés à 225 734 \$ en 2017). Une fraction importante de l'augmentation vient des membres institutionnelle (22 500 \$ contre 11 000 \$ en 2017). Les revenus d'adhésion individuelle ont augmenté à 185 088 \$ à partir de 178 997 \$ en 2017. Au cours des années précédentes, les revenus d'adhésion totaux étaient de 223 398 \$ en 2016, 213 237 \$ en 2015, 214 884 \$ en 2014 et 216 822 \$ en 2013 (voir l'histogramme ci-dessous). Les revenus pour *La Physique au Canada* (publicité, tirés-à-part et abonnements) ont atteint 29 464 \$, comparés à des dépenses de 38 307 \$, pour une perte nette de 8 843 \$. Par contraste, il y eut un gain de 1 264 \$ l'année précédente. L'importante différence est due au fait que deux des quatre numéros prévus en 2017 ne sont parus qu'en 2018, ce qui a anormalement réduit les coûts de publication en 2017. En fait, le déficit de 2018 est moindre que ceux de 2016 (20 943 \$) et de 2015 (24 398 \$).

Une grande partie du déficit en 2018 est due à un investissement non récurrent effectué sur une période de deux ans au bureau de l'ACP pour accroître son efficacité et la viabilité à long terme de l'ACP. On a

tenu compte de ces dépenses extraordinaires dans les prévisions budgétaires de 2018. Les dépenses majeures comprennent 14 000 \$ pour l'amélioration de la base de données des adhésions à l'ACP (montant amorti sur 10 ans) et 25 370 \$ en honoraires professionnels. Les dépenses extraordinaires de 39 370 \$, jointes à une perte sur papier de 21 000 \$ dans l'investissement et une baisse de 12 000 \$ des revenus provenant de la Fondation de l'ACP, rendent compte en gros du déficit de 69 427 \$ en 2018.

Les dépenses couvrent les salaires et les avantages sociaux du personnel de bureau de l'ACP, les frais bancaires, les frais de location de bureaux/d'assurance/de fournitures, de téléphone/télécopie, d'envoi de courrier, d'impression, de traduction, les frais juridiques/d'audit, les frais de déplacement, les frais d'ordinateurs/de bases de données/de sites Internet, et diverses charges.



Les frais d'adhésion de 2018 ont été augmentés de 1,3 %, ce qui est calculé par l'augmentation mensuelle moyenne de l'Indice des prix à la consommation sur la période allant de septembre 2016 à août 2017.

Passant maintenant au bilan, l'ACP détient un certain nombre de CPG à long terme et à court terme (sur des termes de cinq ans en rotation). À l'échéance, ceux-ci sont systématiquement renégociés pour assurer un revenu optimal au Fonds général. Afin de diversifier notre portefeuille de titres et de parvenir à une situation plus équilibrée de véhicules d'investissement à court et à long terme, le Conseil a approuvé en 2011 une politique d'investissement dans laquelle jusqu'à 40 % des investissements peuvent être en actions.

À la fin de 2018, les CPG et obligations de l'ACP avaient une valeur marchande de 323 863 \$ (comparée à 304 422 \$ à la fin de 2017). La valeur des actions était de 181 733 \$, en baisse substantielle à partir de 274 799 \$ en 2017. Le changement est dû en partie à une perte sur papier non réalisée de 41 806 \$, et à la vente d'environ 51 000 \$ en titres pour financer d'autres activités de l'ACP. Cet argent devrait être réinvesti lorsque les fonds seront disponibles.

Une fraction de plus en plus importante du revenu de l'ACP provient de dividendes sur actions. Le revenu de dividendes s'est accru de 8 363 \$ en 2014 à 9 042 \$ en 2015, 9 059 \$ en 2016, 10 745 \$ en 2017 et 10 285 \$ en 2018. (La diminution en 2018 provient de la vente de titres générateurs de

dividendes.) La politique d'investissement s'accorde avec la stratégie du conseil d'administration de l'ACP qui consiste à « acheter du revenu » (sous forme de dividendes) plutôt que de « gagner de l'argent » en gains de capital. Néanmoins, notre portfolio total s'est accru à un taux annuel d'approximativement 10% au cours des 9 années depuis l'amorce de cette stratégie d'investissement en 2009.

Le Fonds de réserve de l'ACP a diminué de 44 475 \$, passant de 178 243 \$ à 133 768 \$, pour couvrir une partie du déficit. L'objectif à long terme est d'accroître le Fonds jusqu'à 1,5 fois le coût d'opération annuel.

À la suite de l'approbation par le Conseil, la société Ginsberg, Gluzman, Fage & Levitz a été nommée pour l'audit de l'année financière 2018. Nous allons garder cette société pour l'audit de 2019. L'AGA de 2019 statuera sur l'opportunité de réaliser un audit ou une mission d'examen limité.